



Questions & Réponses

Titre: Analyste d'Affaires, niveau 2 et niveau 3	
Numéro de Sollicitation: ISED-201532	Date: 25 janvier, 2022

NO	Questions	Réponses
1	<p>Y a-t-il eu un titulaire au cours des douze derniers mois (ou plus) en tant que contrat à durée déterminée, occasionnel ou d'agence (THS, TSPS, TBIPS) exécutant ces tâches ou des tâches similaires ?</p> <p>a. Si oui, qui est le fournisseur titulaire et a-t-il été invité ?</p> <p>b. Si oui, pouvez-vous fournir le nombre de jours travaillés sur ledit contrat ainsi que la valeur en dollars ?</p>	<p>Oui, il y a eu des titulaires dans le cadre d'un contrat existant (TSPS) au cours des douze derniers mois.</p> <p>a. Le fournisseur titulaire était Veritaaq. Ils étaient invités.</p> <p>b. Le nombre de jours travaillés est complexe car il y avait différentes ressources pour différentes périodes de temps. Pour l'année initiale du contrat et les années d'option, il y a eu entre 1 et 3 entrepreneurs engagés à tout moment, avec une valeur en dollars de 1 769 911,00 \$.</p>
2	<p>Dans la DP en question, les grilles de cotation numérique de la ressource d'analyste d'affaires principal et de la ressource d'analyste d'affaires intermédiaire semblent être les mêmes. Est-ce une erreur ou sont-ils censés avoir les mêmes critères?</p>	<p>Oui, la grille d'évaluation cotée pour Intermédiaire et Senior est la même. Les clients doivent satisfaire aux exigences des critères obligatoires avant de procéder à l'évaluation cotée.</p>
3	<p>À la page 46 de 60 de la DP, Grille flexible - Catégorie TSPS : 2.1 Analyste d'affaires - Intermédiaire, pouvez-vous confirmer que la note pour FG3 est pour les ressources intermédiaires et que la note de passage minimale et le sous-total sont corrects pour un analyste d'affaires intermédiaire (flex le sous-total de la grille indique un analyste commercial principal) ?</p>	<p>FG3 de la page 46 sur 60, devrait indiquer « Analyste commercial intermédiaire ». La DP est modifiée en conséquence pour corriger cette erreur. La notation pour FG3 est pour les ressources intermédiaires.</p>



4	À la page 48 de 60 de la DP, PR1 - les sous-éléments devraient-ils être étiquetés comme PR1a-q plutôt que PR1r à hh ?	Effectivement, les sous-éléments doivent être étiquetés PR1a-q. La DP est modifiée en conséquence pour corriger cette erreur.
5	À la page 49 de 60 de la DP, PR3 - les sous-éléments devraient-ils être étiquetés PR3a-e plutôt que PR3f-j ?	Correct, les sous-éléments doivent être étiquetés PR3a-e. La DP est modifiée en conséquence pour corriger cette erreur.
6	Pour PR3 pour les grilles Senior et Intermédiaire, la Couronne peut-elle confirmer que les candidats n'ont pas besoin d'avoir de l'expérience avec les 5 techniques de modélisation des processus opérationnels énumérées ? La Couronne peut-elle également confirmer que les 9 ans et plus d'expérience peuvent être obtenus en utilisant une combinaison de techniques et que les candidats n'ont pas besoin d'avoir 9 ans et plus avec chaque technique avec laquelle ils ont de l'expérience ?	<p>Effectivement, les candidats ne sont pas tenus d'avoir de l'expérience dans toutes les techniques de modélisation des processus métier PR3a-PR3e.</p> <p>Oui, cela peut être réalisé avec une combinaison de techniques. Pour obtenir 10 points, ils doivent avoir 9 ans ou plus d'expérience dans l'utilisation de l'une des techniques et cela doit être indiqué dans la réponse. Ceci est compté par les années d'expérience professionnelle, et non par le temps passé sur chaque technique.</p>